



## ACTIONS DE RECHERCHE EN RÉSEAU

Réseau de chercheurs «RES@TICE »

AGENCE UNIVERSITAIRE DE LA FRANCOPHONIE

# SECOND appel à projets RES@TICE

**Date limite de retour des projets : 4 juillet 2008.**

[appel2008@resatice.org](mailto:appel2008@resatice.org)

Pour être éligible à l'appel d'offres, le coordonateur du projet doit être membre du RES@TICE.



# ACTIONS DE RECHERCHE EN RÉSEAU

Réseau de chercheurs «RES@TICE »

AGENCE UNIVERSITAIRE DE LA FRANCOPHONIE

2<sup>ème</sup> appel à projets de recherche  
2008-2010

## DOCUMENT DE PRÉSENTATION

Ce document fournit les informations nécessaires à la préparation et au dépôt d'un dossier de projet de recherche pour les actions de recherche du Réseau de chercheurs en « **Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement** » : RES@TICE

<http://www.resatice.org>

### 1. RÉSEAU DE CHERCHEURS EN TICE

Le Réseau RES@TICE a été constitué lors du Sommet Mondial de la Société de l'Information en novembre 2005 à Tunis. Il se veut une réponse à la demande des Chefs d'États et de gouvernements ayant le français en partage, exprimée dans leur déclaration à l'issue du Xème Sommet de Ouagadougou, qui inscrit l'éducation et le développement des technologies liées à l'éducation comme priorités dans le cadre stratégique décennal de la Francophonie.

Ce réseau vise à favoriser les partenariats entre les chercheurs de la francophonie du Sud, de l'Est et du Nord, à soutenir la diffusion de la recherche et d'assurer une animation scientifique dans le domaine des TICE, en lien avec des pratiques existantes ou émergentes et dans l'attention portée à la diversité des contextes et des cultures. Il a tenu ses premières journées scientifiques en 2007 à Rabat (Maroc) et les actes sont consultables sur le site du réseau : <http://www.resatice.org>  
Pour la période 2006/2008 quatre projets de recherche ont été soutenus. Trois nouvelles actions de recherche seront soutenues pour la période 2008-2010.

Les dispositions contenues dans cette note se réfèrent au guide des procédures des programmes adopté par le Conseil Scientifique de l'AUF.

Quatre domaines prioritaires structurent l'action du RES@TICE :

**Formations initiale et continue des enseignants.**

**Formation à distance.**

**Pédagogie universitaire.**

**Gouvernance, approche systémique, démarche qualité, normes.**

Le réseau est coordonné par Jacques Wallet de l'Université de Rouen (France) et animé par un Comité comprenant, outre le coordinateur, Bernadette Charlier de l'Université de Fribourg (Suisse), Mokthar Ben Henda, Université Montaigne Bordeaux 3 (France), Christian Depover, Université de Mons-Hainaut (Belgique), Thierry Karsenti, Université de Montréal (Canada), Nacuzon Sall, Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Sénégal).

Pour toute information supplémentaire, consulter le site du réseau : <http://www.resatice.org>



## 2. OBJECTIFS ET ORIENTATIONS

Cet appel d'offres, qui respecte le guide des procédures du réseau, tient compte des recommandations rédigées au sein de cinq groupes de travail lors de la réunion constitutive de Tunis.

Dans le cadre de cet appel, il s'agit donc d'aider des chercheurs ou des équipes de chercheurs

- à partager leurs expériences et leur savoir-faire en favorisant notamment l'exploitation des acquis ;
- à s'élargir pour renforcer la dimension interdisciplinaire de leurs approches ;
- à développer des synergies avec l'ensemble des acteurs de l'AUF, en particulier les bureaux régionaux.

L'action de recherche a été décomposée en trois thèmes distincts qui s'efforcent de proposer des mises en œuvres de méthodologies diversifiées (recherche empirique, étude de corpus, recherche appliquée, étude de faisabilité...) afin de mobiliser les différentes communautés disciplinaires en renforçant les perspectives de collaborations géographiques comme scientifiques.

Un quatrième thème de recherche, lié à la formation des enseignant(e)s du primaire, est susceptible d'être lancé plus tard dans l'année.

Attention !

**Une équipe constituée ou un chercheur ne peut postuler que sur un seul des trois thèmes.**

Toute candidature multiple entraînera l'irrecevabilité globale du projet auquel le chercheur ou l'équipe participe.

## Trois recherches distinctes

### Thème 1

#### Usages innovants en formation avec les logiciels libres et les réservoirs de ressources en accès libre.

Deux courants « technologiques » marquent le contexte mondial des TIC depuis quelques années : les logiciels libres et les « réservoirs de ressources » en accès libre.

Simultanément conduits sur la base d'un objectif commun, celui de la démocratisation des usages des TIC et des accès aux ressources, ces deux courants ne cessent de fédérer constamment des communautés de pratiques dans des domaines variés pour réduire la fracture numérique et contrer l'effet d'exclusion induit par des solutions propriétaires. Le monde de l'éducation s'est rapidement rallié à ces courants technologiques pour développer ses propres outils de formation et mettre en place des mécanismes de production et de syndication des contenus d'apprentissage. Les TICE enregistrent aujourd'hui un recours massif aux applications technologiques libres (i.e. plates-formes) et un début de construction de réservoirs d'objets pédagogiques interopérables axées sur le modèle des archives ouvertes. En tant que produits immatériels de la technologie et productions intellectuelles et scientifiques propres, outils et contenus sont respectivement capables d'enclencher dans les pays du Sud une réelle dynamique de compétences scientifiques et techniques capables de modifier les outils et les ressources standards pour mieux les adapter à des besoins locaux. C'est ce que permettent les logiciels et les contenus libres qui promeuvent ainsi, dans un cadre naturel de coopération égalitaire et d'appropriation de la flexibilité inhérente aux créations immatérielles, l'indépendance et la diversité culturelle.

Cet appel à projets est particulièrement orienté vers ces impératifs d'innovation qui permettent de s'interroger sur les enjeux d'une intégration des logiciels libres et des réservoirs d'objets pédagogiques interopérables dans les pratiques éducatives, de démontrer comment les logiciels et les ressources libres peuvent venir enrichir et innover les moyens d'actions des enseignants et des apprenants selon les principes essentiels de la pluralité d'action, de l'adaptabilité des solutions et de l'interopérabilité des ressources. La question des usages et des pratiques innovantes et émergentes dans ce cadre de technologies libres dans le domaine de l'éducation est à mettre au centre de toute proposition de projet : que peut-on apporter d'innovants avec les logiciels libres et (ou) la syndication des contenus pédagogiques « libres » ? Comment peut-on enrichir les pratiques d'apprentissage et de formation par le recours à ces solutions libres dans nos dispositifs d'apprentissage en ligne ? Quelles sont les freins et limites à cette dynamique ? Quelles seront les évolutions liées au M-learning ?

Les propositions devront pendre en compte la dimension recherche dans les projets, plutôt qu'un simple descriptif d'usage ou de processus de développement de produits.

Les études de cas présentées devront proposer une variété de pratiques originales dans des contextes différents (niveaux d'enseignement, milieux géographiques, nature et échelle des projets...). Insister sur les indicateurs d'efficacité ou les évaluations permettant de mettre en valeur le caractère innovant des démarches mais aussi leur inscription dans la durée, leur reproduction ou leur diffusion éventuelle.

**Elles pourront, ou non, présenter un volet informatique (description ou conception d'EIAH par exemple).**



## Thème 2

### Les TICE dans la pédagogie universitaire

Avec la mise à disposition de plus en plus répandue de plateformes d'enseignement à distance ou d'environnements numériques divers, de nouvelles organisations des curriculums de formation peuvent être proposées dans l'enseignement supérieur allant de la mise sur pied de campus virtuels à la proposition de programmes de cours hybrides.

Comment les universités et les écoles d'enseignement supérieur du Sud se sont-elles appropriées ces nouveaux modèles ? De quelles manières ? Dans quelles conditions ? Avec quels effets ?

La proposition de recherche pourrait être de décrire et d'analyser quelques cas contrastés. Pourquoi des cours hybrides ? Avec quelle origine des modèles et des contenus ? Avec quel scénario pédagogique (ratio présence-distance, approche pédagogique, types de médiatisation etc..) ? Dans quelles conditions (formation des enseignants, formation des étudiants, infrastructure...) et pour quels effets (qualité des apprentissages, transformation des pratiques d'enseignement etc..) ?

Il s'agit dans la recherche, de mettre en évidence de « bonnes pratiques » et leurs conditions de mise en œuvre. Il s'agirait aussi de montrer en quoi ces pratiques se différencient éventuellement de celles observables au Nord et pourquoi ? La programmation de l'élaboration / conception d'un référentiel de « démarche / qualité » numérisé, dans la perspective de généralisation ou de reproduction de ces « bonnes pratiques » serait appréciée dans la réponse à l'appel d'offres.

## Thème 3

### Usagers et usages dans les Campus numériques francophones de l'AUF

Dans une approche comparative (en menant des recherches qualitatives et quantitatives dans plusieurs villes), il est attendu une étude et en mise en perspective en relation avec les évolutions sociétales et communicationnelles, liées aux usages de l'Internet. En relation avec la recherche portant sur les usagers (typologie, habitudes, comportements...), quelques questions (liste non exhaustive) sur les usages sont proposées :

- rôle des CNF dans les processus d'apprentissage à distance (formations à distance soutenues ou non par l'AUF)
- rôle dans les processus d'appropriation des nouvelles approches pédagogiques universitaires basées sur les TICE chez les enseignants et les apprenants du Sud
- rôle dans la diffusion des processus et des services de conseils/qualité (ou expertise/audit) par des acteurs TICE ou e-formation dans les universités du Sud
- rôle dans des stratégies individuelles ou collectives de formation professionnelle
- rôle dans la création de communautés
- rôle dans l'appropriation des dispositifs d'EAD...



### 3. MODALITES DE PARTICIPATION ET CRITERES DE SELECTION

L'appel s'adresse à des chercheurs, des équipes ou des laboratoires de recherche travaillant sur les pays francophones, ce qui n'interdit pas l'intégration de chercheurs ou de cas situés dans d'autres communautés linguistiques.

L'objet de cet appel à collaborations est de favoriser la communication entre des équipes, et de faciliter les contacts, les échanges, voire la mise en réseau.

L'aide qui peut être apportée par le réseau concerne essentiellement les échanges par le financement de missions ou de stages, ainsi que la fourniture de documentation et de consommables. *Le mandat du réseau n'est pas d'assurer le financement de base du programme proposé.*

Les critères de sélection retenus sont les suivants :

- **Partenariat : la priorité sera donnée aux dossiers associant plusieurs équipes de pays différents et impliquant des équipes ou au moins des chercheurs du Sud et (ou) de l'Est**
- Adéquation avec la politique globale ou régionale de l'AUF.
- Adéquation avec les objectifs généraux du RES@TICE.
- Adéquation avec un des thèmes de l'appel.
- Qualité des objectifs du programme.
- Qualité de la présentation du programme de recherche (problématique, méthodologie, résultats attendus, bibliographie).
- Articulation de la méthodologie avec les objectifs.
- Faisabilité (méthodologie, échéancier proposé, réalisme budgétaire).
- Occasions de formation aux futurs ou nouveaux chercheurs.
- Contribution à l'élaboration de nouvelles connaissances ou approches théoriques et méthodologiques de la recherche.
- Maintien et développement d'activités rigoureuses de recherche à l'intérieur des disciplines.
- Retombées du projet (pour la discipline, pour les décideurs, auprès des associations, etc.)
- Présence d'un plan de diffusion des résultats de recherche à l'intérieur et à l'extérieur du milieu universitaire, au Nord comme au Sud.

Les projets seront expertisés par les membres du comité de réseau et des experts externes, non directement concernés par l'appel à collaboration. Un rapport global sera établi.

### 4. MODALITÉS D'AIDE

Pour éviter une trop grande dispersion des moyens, et compte tenu des ressources disponibles, le comité du réseau favorisera les projets regroupant des équipes qui unissent leurs compétences pour la réalisation scientifique d'un thème ou d'objectifs communs. Les équipes devront désigner et mentionner dans leur réponse à l'appel d'offres un chef de file, responsable notamment de l'administration du projet. Un chercheur membre d'une équipe ne peut se retrouver sur plus d'un projet présenté dans le cadre de cet appel d'offres.

Comme nous l'avons déjà souligné, l'essentiel de l'aide financière proposée par le Réseau concerne le **financement des échanges** (stages, missions) entre les partenaires.

Ces projets doivent être d'une **durée de deux ans**. **Le budget approximatif de chaque projet d'action de recherche en réseau retenu sera d'un maximum de 10 000 € par année.**

À l'issue de la première année, les équipes devront présenter un rapport scientifique et financier dont l'examen par le comité de réseau conditionnera l'attribution de la seconde partie du financement. Enfin, le comité souhaite vivement que les équipes soutenues présentent des communications dans le cadre de colloques et conférences - notamment lors des journées scientifiques du réseau - et publient des articles en français dans des revues scientifiques de niveau international. Dans les publications, les chercheurs signaleront l'appui du Réseau par la mention suivante : «Ces travaux ont reçu l'aide du Réseau RES@TICE de l'Agence universitaire de la Francophonie».



# ACTIONS DE RECHERCHE EN RÉSEAU

Réseau de chercheurs «RES@TICE »

AGENCE UNIVERSITAIRE DE LA FRANCOPHONIE

## 5. CONSTITUTION DU DOSSIER

Les postulants devront fournir des informations figurant dans trois fichiers différents :

**1. Le résumé du projet.** Sur un et un seul feuillet, faire figurer le titre du projet, son résumé, les coordonnées du coordinateur et la mention de ses principaux partenaires.

**2. Description de la recherche.** Sur six pages au maximum, indiquer, selon le plan suivant :

- Justification du projet et de description de ses objectifs ;
- Présentation des aspects méthodologiques (problématique, sources de données et méthodes utilisées) ;
- Calendrier d'exécution ;
- Indication des ressources disponibles ;
- Bibliographie ;
- Participation financière demandée (en faisant apparaître éventuellement les cofinancements).

**3. Une fiche de renseignements** dûment complétée avec l'ensemble des curriculum vitae des chercheurs impliqués dans le projet.

## 6. TRANSMISSION DU DOSSIER ET SUIVI

Vos dossiers devront être envoyés **avant le 4 juillet 2008, obligatoirement** en fichier attaché, à l'adresse suivante :

[appel2008@resatice.org](mailto:appel2008@resatice.org)

La même adresse peut être utilisée pour poser des questions.

Trois projets seront retenus pour financement pour la période 2008-2010.

**Les résultats seront communiqués au début d'octobre 2008.**